



## Syndicat Départemental de l'Action Sociale FORCE OUVRIERE de Haute-Savoie

FO 29, Rue de la Crête CRAN-GEVRIER 74960 – ANNECY  
Contact : 07 55 62 32 82

### Grève et Manifestation Mardi 15 Mars à 14 h

**183 €, Salaires : LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS !**  
**Et en plus, c'est la casse des Conventions collectives !**

Depuis octobre 2020, les personnels du Social et Médico-social se sont mobilisés à massivement pour réclamer au même titre que les soignants les 183€ pour **TOUS**.

A la suite de la Conférence des métiers du 28 Février 2022, le gouvernement a annoncé l'extension des 183 € à certaines catégories de personnels. **Mais il a exclu les administratifs et les services généraux, dont les veilleurs, les maîtresses de maison, etc..., personnels essentiels au fonctionnement des établissements : C'est inacceptable !**

**De plus, on nous annonce l'ouverture de négociations pour un Convention collective Unique Etendue (en lieu et place des CCNT de 1951/1966/1979 et CHRS) dans lesquelles les employeurs prévoient de s'attaquer brutalement aux classifications basées sur les diplômes et l'ancienneté et au temps de travail !**

Qui peut accepter la remise en cause des droits collectifs existants, pour 200 000 salariés non couverts actuellement, alors que 600 000 salariés sont menacés de voir leurs droits collectifs détruits ?

- **Aujourd'hui**, les grilles de salaires sont basées sur des diplômes et l'ancienneté qui permet de gravir des échelons tout au long de la carrière professionnelle.
- **Demain**, c'est l'instauration du salaire au mérite avec des critères classant et des grilles d'évaluations de compétences au bon vouloir de l'employeur (individualisation des salaires et des droits).

#### Conséquences futures :

- Les grilles conventionnelles de classification ne seront plus déterminées nationalement par les diplômes et les qualifications mais par les besoins des postes de travail.
- Attaque également du temps de travail qui impliquera la remise en cause des congés supplémentaires et d'ancienneté.

**Le 15 Mars, la Convention Collective de 66 aura 50 ans !!! Nous appelons TOUS les personnels à se mobiliser pour dire NON à la CCUE destructrice des droits collectifs et pour une juste revalorisation des salaires !!!**

Avec FO Action Sociale 74, Sud Santé Sociaux et le Collectif 73/74 des travailleurs sociaux :

**TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION LE 15 MARS JOUR DE L'ANNIVERSAIRE DE LA CCCNT DE 1966**

**RDV à 14H Mardi 15 Mars devant la MDPH pour une fin de parcours devant l'ARS**

- **Non à la CCUE destructrice des droits collectifs**
- **183 € pour tous ! Non à la division !**
- **Défense des établissements sociaux et médico-sociaux !**

